

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 septembre 2020

Etaient présents à 17 heures 30 : Denise ARRIGAS, Nicolas BELLEGARDE, Gérard BURS, Jacques CAPDEVIELLE, Fernando CASTEL, Aline DAULNY, Gérard DEVALS, Sylvie GRANIER, et Bernard STUT,

Etaient excusés : Fabienne LOIRET et Alain QUINTANA

Délibérations :

N°s 01/34/42 et 02/35/43 : rénovation de l'éclairage public

Deux programmes de travaux proposés par le SDEPA sont validés pour les montants de 41 584.66€ et de 42 755.76€

La participation communale aux travaux sera de 37 932.04€ et aux frais de gestion de 3 078.12€

03/36/44 : adoption du cadre de remboursement des divers frais de déplacements des agents territoriaux et des collaborateurs occasionnels

04/37/47 : le conseil municipal a pris position contre le projet d'implantation d'une scierie industrielle sur le plateau de Lannemezan en raison de son impact sur la biodiversité des écosystèmes forestiers.

05/38/48 : Madame Fabienne LOIRET est désignée déléguée titulaire au SIVOM de la Vallée d'Aspe, Madame Denise ARRIGAS, déléguée suppléante.

Programme Logements communaux :

Lundi dernier, le conseil municipal a décidé à l'unanimité des membres présents d'attribuer le logement, T3 1 bis rue d'en haut, à l'association France Horizon, pour l'hébergement d'une famille syrienne. Par ailleurs la famille Barquero a été retenue par la commission d'attribution pour le logement T4, 1 rue d'en haut.

Monsieur le maire demande aux conseillers présents de fixer les montants des loyers dans le cadre défini par les conventions.

Pour le PALULOS : le loyer maximum est de 546 euros

Pour le PLUS : le loyer maximum est de 475 euros

Quel est le prix des loyers dans les communes voisines :

LEES ATHAS : T4 avec jardin 430€

BEDOUS : Maison Nouqué - T3 triplex 390€ – studio 197€ - T2 289€

Après discussion, les loyers sont fixés comme suit

PALULOS 1 rue d'en haut : 430 euros

PLUS 1 bis rue d'en haut : 390 euros

L'avance sur charges correspondant au montant de la TOM sera de 10 euros par mois régularisable en fin d'année à la réception de la notification de son montant.

Mise en œuvre du programme de travaux pour la réalisation d'un sentier d'interprétation

Un groupe de travail est désigné composé de Gérard BURS, Gérard DEVALS, Nicolas BELLEGARDE, Fernando CASTEL ET Jacques CAPDEVIELLE.

Le prochain rendez vous avec le cabinet TIKOPIA est fixé le Vendredi 6 novembre à 14 heures. Henri PAROIX, Myriem MOUSQUES et Henri LEMBEYE seront invités à participer à la réunion de travail.

Circulation et stationnement dans le bourg

Constatant la vitesse excessive de certains automobilistes, une réunion à l'initiative des conseillers municipaux avec le service du Département s'est tenue le 5 juillet dernier . Il a été proposé aux élus un comptage routier. Celui ci a été mis en place aux entrées du village début du mois de septembre qui mesure la vitesse des automobilistes afin de quantifier les infractions et trouver des solutions de limitation de la vitesse.

D'autre part, une réflexion doit être menée sur le stationnement, le maire a constaté un accroissement des stationnements gênants notamment rue d'en haut sans pour autant que le parking public soit complet.

Il est proposé de communiquer au moyen de panneaux, de matérialiser des emplacements dans la rue du Val d'Aspe et de refaire ceux du parking rue d'en haut.

A l'issue du comptage, le conseil se réunira pour fixer des mesures concrètes pour baisser la vitesse des automobilistes dans le bourg et favoriser le stationnement aux abords du bourg, créer des emplacements « minute », ...

Une seconde **journée citoyenne** est programmée le 17 OCTOBRE pour entretenir le Larricq.

Camping : le bilan est mitigé, malgré une hausse de fréquentation, la recette a un peu baissé, il semble donc que des touristes soient partis sans régler. Un contrôle plus soutenu devra être exercé l'an prochain. Gérard DEVALS propose de faire réaliser des travaux de rénovation dans les sanitaires cet hiver par les agents communaux.

Entrée du chemin des Jardins : l'empierrement constaté sur l'espace public sera prochainement enlevé par son auteur.

Troubles du voisinage : pour le stationnement route de Bedous, il y a eu un échange de courrier. Le maire déclare le sujet clos.

Quant à la résidence Edelweiss : la voie de la médiation ayant été exploitée sans résultat, le conseil municipal décide de demander à Office64 d'engager une procédure de résiliation du bail.

Commission « environnement et biodiversité » : une réunion publique sera organisée fin octobre avec à l'ordre du jour choix d'implantation et aménagement d'un verger communal, et une réflexion sur la pratique de l'écobuage sur les parcelles non exploitées.

Agent d'entretien : augmentation du temps de travail de 2 heures soit 4 heures par semaine

En raison des mesures sanitaires, il n'y aura pas de repas de fin d'année pour les anciens. Bernard STUT, Nicolas BELLEGARDE et Sylvie GRANIER vont travailler à la confection d'un colis.

La séance du 18 septembre est déclarée close à 20 heures 30.

Affiché le 22 septembre 2020